Protection du paysage et tourisme : les limites de la croissance

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **12 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912051

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Protection du paysage et tourisme

Les limites de la croissance

Le tourisme occupe le troisième rang des statistiques du secteur d'exportation suisse. Il profite, sans doute, de notre fameux paysage. Mais est-ce toujours à son avantage?
Hans Weiss, Directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, trace un bilan de la situation actuelle.

A l'instar de la haute conjoncture qui s'est manifestée après la dernière guerre, le tourisme s'est aussi développé d'une manière inouïe.
En apparence, cette croissance s'est révélée par un développement de la construction, développement dépassant même quelquefois celui des villes (toutes proportions gardées). Ainsi, de nombreuses stations touristiques traditionnelles, de nombreux villages paysans montagnards se transformèrent à en devenir méconnaissables.
Entre 1951 et 1967, on construisit en Suisse 44 installations véhiculant les touristes à une altitude supérieure à 2500 m. Au cours de cette même période, on accorda 50 fois plus d'autorisations pour des transports par câble que dans la première moitié du siècle. Aujourd'hui, le nombre des télécabines, télésièges, téléphériques et téléskis avoisine 1600. Mises bout à bout, ces installations pourraient couvrir la distance Zurich–Istanbul.

Conséquences sous-estimées

Alors qu'apparurent, vers 1970, les premiers signes d'une certaine saturation, la plupart des stations touristiques s'empêtraient déjà à lutter contre les conséquences d'un développement qu'elles-mêmes avaient favorisé.
On cherchait alors à gagner du temps par toutes sortes de mesures, telles des interdictions provisoires de construire, et à repousser la création de bases juridiques dont le manque, aujourd'hui, se fait sentir brutalement.
Certes, considéré sous un angle historique, cet essor touristique marque le passage d'un tourisme autrefois privilège d'une certaine classe à un tourisme devenu bien commun et industrie génératrice d'emplois dans le secteur des services de notre civilisation des loisirs.
Et le tourisme a contribué d'une manière décisive à renforcer l'économie des régions menacées par l'émigration et l'abandon. Mais les conséquences sur le plan de la nature et du paysage ont été trop souvent sous-estimées ou volontairement méconnues. On évoquait les avantages du développement; on avait surtout des espoirs démesurés dont on attendait trop.
Seule une infime partie des revenus provenant de la vente de terrains pour des résidences secondaires alla dans la poche des agriculteurs indigènes, le reste étant empoché par des spéculateurs, des entreprises et des sociétés anonymes.
La population indigène n'avait pas le temps de s'adapter aux changements d'une transformation aussi rapide. Ce qui venait du dehors était ou radicalement rejeté, ou imité sans esprit critique. Et finalement, non seulement le temps, mais aussi l'espace manquèrent au maintien des structures et de l'identité des sociétés de la place.
Les travaux à exécuter dépassaient souvent la capacité des entreprises locales et on devait les confier à des firmes provenant de l'extérieur. Après le boum de la construction, il ne resta que peu de places fixes de travail. Et si un jeune couple décidait malgré tout de rester au village, il n'y trouvait aucun logement, soit que tout était loué aux étrangers, soit que le prix du sol était trop élevé pour construire sa propre maison.
Les erreurs de planification se comptent aussi sur le plan de la technique pure. Par exemple, on a équipé des régions pour les sports d'hiver qui se sont révélées, après coup, inaptes au ski de piste. On a «raboté» et aplani la topographie séculaire à coups de grosses machines et d'explosifs détruisant la végétation naturelle; d'immenses surfaces en haute altitude sont ainsi sujettes aux phénomènes d'érosion. Ces blessures ne peuvent que difficilement et très lentement se recouvrir de végétation. Et même lorsque la végétation repousse, la cicatrice et les changements de topographie seront encore visibles durant des générations.

Consommation ou respect de la nature

Aujourd'hui, la construction est en baisse et on constate que le nombre des nuitées touristiques stagne. Il est regrettable qu'on paie aujourd'hui les fautes d'hier, surtout en ce qui concerne les régions marginales peu développées économiquement et les petites entreprises artisanales. Mais c'est aussi la preuve que tous les avertissements prononcés alors étaient justifiés et que l'on a laissé aller trop longtemps le développement sans planification. En d'autres termes, la politique du laisser faire a trop duré.
Il serait grandement illusoire de croire que les problèmes de la protection du paysage puissent se résoudre d'eux-mêmes. Car entre-temps, la puissante industrie des loisirs s'est appliquée avec raffinement à remplir les créneaux de son marché.
Les réclames de bateaux à moteur et de motos utilisent souvent, comme supports, des paysages qui sont nos dernières rives couvertes de roseaux ou nos derniers

chemins de campagne avec arrière-plan de grill-party. Ceci démontre involontairement, mais non moins crûment, la menace qui pèse sur notre paysage si le «retour à la nature» ne reste qu'un slogan pour les produits de consommation et les loisirs.
Mais nous ne voulons pas rester négatifs. Les vacances actives à la ferme, la renaissance de la randonnée et la création d'autres activités de «loisir sans moteur» ne sont certainement pas nées de cet engouement pour la nostalgie. Il est à ajouter que la recherche profonde de ces valeurs négligées, non consommables, ne sera pas dépréciée avant longtemps.
Du côté de l'offre touristique, ça et là, on est devenu conscient de ces problèmes. De plus en plus nombreuses sont les communes qui réduisent leurs zones à bâtir et orientent, d'une manière accrue, leurs plans d'aménagement vers des buts écologiques. L'idée que la Suisse est trop petite pour répondre à la demande en résidences secondaires de la moitié de l'Europe gagne du terrain.

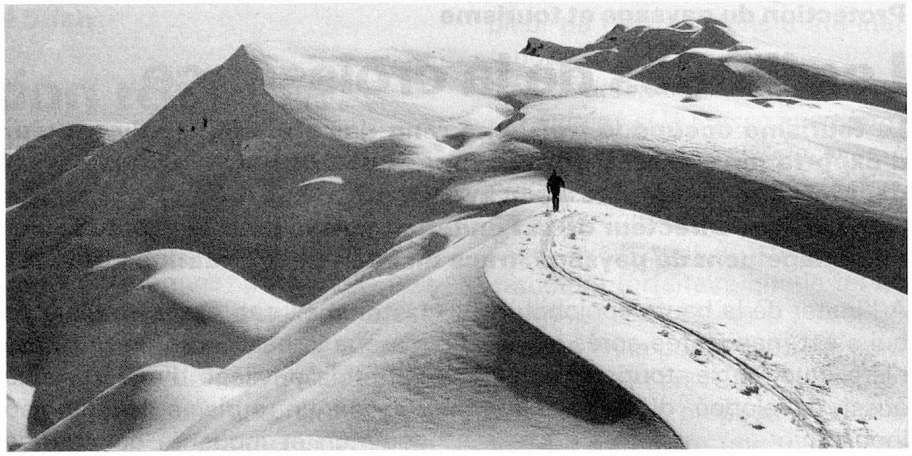
Un paysage intact: encore longtemps? (Photo: H. Weiss)

De nouveaux dangers
La course entre une croissance quantitative ininterrompue jusqu'à maintenant et la sauvegarde des valeurs irremplaçables de la nature – qui actuellement diminuent sous l'effet de constructions diverses: barrages, industries, routes – n'est pas encore gagnée. Les dégâts à la forêt sont un signal d'alarme. Personne aujourd'hui ne peut prouver que les dommages causés à nos forêts sont réversibles, même si le niveau de pollution sera bientôt réduit à celui des années soixante.
Mais si cette fois, la catastrophe est encore évitée, demain nous ne pourrons plus laisser le tourisme se développer aux frais du paysage, car notre pays se doit d'être encore attractif en l'an 2000 pour ses habitants et pour ses hôtes. ●

Entretien avec Claude Nicollier

Profession: Astronaute

Claude Nicollier sera le premier citoyen suisse dans l'espace. A quand ce baptême? Très probablement, au mois de septembre de l'année prochaine, à bord d'une navette spatiale qui emportera le «Spacelab» (laboratoire spatial habité), dont le programme a été mis au point par l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et la NASA.

Pas très grand, mince, aux yeux d'un profond bleu clair; des yeux «bleu-ciel», une prérogative pour devenir astronaute? «Je ne pense pas» nous répond Claude Nicollier, 41 ans, en souriant. Car il est vraiment sympathique et ouvert: un homme parfaitement comblé par sa profession, dont il aime parler. «C'est une expérience fantastique que j'ai le privilège de vivre en ce moment».
Une profession inhabituelle celle d'astronaute, notamment pour un Suisse. Depuis une année, l'information est officielle: il volera à bord d'une navette spatiale au cours de la mission EOM (mission d'observation de l'environnement).

Les premiers pas
Rares sont ceux qui peuvent se vanter d'être astronautes, car ne l'est pas qui veut. Depuis de nombreuses années, Nicollier se prépare à ce vol. Après des études de physique à Lausanne et d'astrophysique à Genève, il devient pilote chez Swissair. Il est également pilote militaire dans l'armée suisse et vole à bord de «Hunter» et «Tiger», «ce qui a même joué un rôle déterminant pour ma sélection» avoue-t-il. «Je me suis toujours intéressé à l'espace, mais je n'ai jamais imaginé qu'un jour il y aurait des astronautes autres qu'Américains ou Russes. Dès que j'ai su que l'Europe se lançait dans l'aventure, j'ai immédiatement posé ma candidature, bien avant que des candidats soient recherchés.»

Des sélections...
Les sélections, Claude Nicollier en a franchies à plus d'une reprise. Les premières commencent en 1977: chacun des onze pays membres de l'ESA (RFA, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) choisit cinq candidats. Ceux-ci furent en-

(Suite à la page 20)